



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

Cabinet du recteur

Service académique des bourses
SAB

Melun, le mardi 23 mai 2023

Affaire suivie par :
Ouda BERRADIA
Tél : 01.64.41.27.46
Mél : ce.sab@ac-creteil.fr

Le Recteur de l'académie de Créteil,
à

20, quai Hippolyte-Rossignol
77 000 Melun
www.dsden77.ac-creteil.fr

Mesdames, Messieurs les Principaux de collège
publics de l'académie de Créteil,

Objet : Campagne de bourses nationales d'études du second degré de lycée - année scolaire 2023-2024

Références : NOR : MENE2214583C

Circulaire du 21-09-2022 parue au BOEN n°36 du 30 septembre 2022

Garantir l'accès au droit à la bourse de lycée est une priorité pour une académie comptant un nombre important de familles d'origine modeste.

Lors des réunions de rentrée, votre attention avait été appelée sur le fait que de nombreuses familles pouvant être éligibles à l'octroi d'une bourse ne formulent pas de demande en raison des difficultés qu'ils rencontrent face aux procédures administratives, ou par méconnaissance du dispositif, et par conséquent sur la nécessité d'engager au sein de vos établissements une démarche conduisant à corriger ce constat qui ne peut être une fatalité.

À ce jour, force est de constater que malgré la politique volontariste dans laquelle l'académie s'est engagée depuis 3 ans, le nombre d'élèves boursiers n'a pas significativement évolué.

Dans les prochains jours, la campagne nationale des bourses de lycée 2023/2024 débutera. Aussi, je vous demande d'engager au sein de l'établissement dont vous avez la responsabilité une démarche mobilisant tous les acteurs de sorte que l'ensemble des élèves éligibles à une bourse puissent en bénéficier. La lutte contre le non-recours aux prestations sociales constitue une priorité et un enjeu majeur.

Une note technique reprenant les principales échéances calendaires et les actions préconisées vous sera adressée par le service académique des bourses. Madame Berradia, cheffe de service, reste bien entendu à votre écoute pour toute information complémentaire.

Comme annoncé récemment par le ministre de l'Éducation nationale, l'attribution des bourses se fera automatiquement à partir de la rentrée 2024.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement et celui de vos équipes pour la réalisation de cet objectif.

Daniel AUVERLOT